

Mouvement ouvrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **26 (1934)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

préavis de son retrait à la Société des Nations. Par contre, l'Allemagne a déclaré, au mois d'octobre, que la notification de son retrait de la Société des Nations s'étendait également à l'Organisation internationale du Travail.

Quant à la République Argentine, à l'occasion des décisions qui ont précisé sa situation à l'égard de la Société des Nations, elle a tenu à exprimer officiellement la satisfaction qu'elle aurait à poursuivre sa collaboration à l'Organisation internationale du Travail, à laquelle elle a participé activement dès l'origine. Elle a confirmé en quelque sorte, d'une manière particulièrement significative, cette volonté de participation étroite, en envoyant à Genève les instruments de ratification de neuf conventions internationales du travail, dont il a été question plus haut.

L'Égypte, bien que ne faisant pas partie de l'Organisation a, comme l'an dernier, envoyé des observateurs à la Conférence internationale du Travail.

Surtout, celle-ci a bénéficié d'un surcroît d'intérêt du fait que les États-Unis se sont, cette année, associés à ses travaux en désignant quatre observateurs officiels qui ont pu prendre part aux débats. L'immense effort de reconstruction économique que poursuit l'administration du président Roosevelt, et qui, dans plusieurs directions, se relie à des problèmes dont l'Organisation internationale du Travail est directement saisie, devait nécessairement retenir l'attention du Bureau international du Travail.

Mouvement ouvrier.

En Suisse.

UN JUBILAIRE. *Conrad Ilg* est au service de la Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers depuis 25 ans comme secrétaire central. Il était président de l'Union syndicale de Lausanne et à la tête de la section des serruriers de cette localité lorsqu'il fut élu secrétaire central des métallurgistes. Les mécaniciens de la Suisse romande ont encore présent à la mémoire le beau zèle et l'énergie qu'a déployés *Conrad Ilg* pour organiser cette profession qui se trouvait alors dans une situation des plus précaires. Ses efforts furent d'ailleurs couronnés de succès en pays romand où il réussit à obtenir de nombreux contrats collectifs dans toutes les branches de la métallurgie.

Plus tard, lors de la fusion avec la Fédération des ouvriers horlogers, *Conrad Ilg* sut mettre à profit sa connaissance du mouvement ouvrier romand; dès la première heure il fut un actif partisan de cette fusion.

Lorsque les électeurs de la ville de Berne confièrent la direction de police au camarade *Oscar Schneeberger*, c'est *Conrad Ilg* qui fut appelé à lui succéder à la présidence du comité central. Ce poste convenait particulièrement bien à son tempérament de lutteur et à ses qualités d'initiative. Sa connaissance des deux principales langues nationales lui rend de précieux services dans cette fonction importante où il déploie une activité débordante. Le camarade *Ilg* est en outre membre du comité de l'Union syndicale depuis 1927 et secrétaire de la Fédération internationale des métallurgistes.

Conrad Ilg ne perd jamais de vue l'ensemble du mouvement ouvrier; s'il s'est donné corps et âme au mouvement syndical, il a su prendre également ses responsabilités en acceptant plusieurs mandats politiques que les électeurs bernois lui ont confiés. Partout il se fait remarquer par son grand bon sens et la sincérité de ses convictions.

Au nom de l'Union syndicale suisse, nous lui adressons nos cordiales félicitations et souhaitons qu'il pourra consacrer de longues années encore au bien de la classe ouvrière.

Ch. S.